



Aemo et départ a l'étranger

Par **Family2021**, le **27/05/2021** à **15:37**

Bonjour j'ai actuellement une Aemo de 6 mois pour mes 4 enfants mon grand père étant décédé il y'a peu de temps je doit rentrée pour quelques mois maximum un année a l'étranger pour m'occuper de notre coopérative laitière ma question est est-ce que la juge peut s'opposer à ce départ et est-ce que la mesure continue et reprendra quand je reviendrai en France ?

Cordialement